



m&c

CONSERVATOIRE
DE MUSIQUE
GUY LAFITTE

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Guy Lafitte

Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue de la République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tél. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sommaire

- Les équipes du Conservatoire 4
- Les disciplines proposées 6
- Le parcours Étude 7

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal



un peu d'histoire ...

L'école de musique de Saint-Gaudens a été créée en 1975 à l'initiative de Georges Baqué dans les locaux du Pilat partagés avec une école de danse. Ensemble, ils feront de nombreux projets transversaux et permettront à de nombreux élèves de se former et de s'initier à la musique. L'école est transférée le 1^{er} août 2002 à la Communauté de communes du Saint-Gaudinois, sous la direction de Wilfried Arexis, par sa compétence "action culturelle et sportive". Marc Fabry succèdera à Wilfried, lorsque l'école de musique fut classée Conservatoire à Rayonnement Intercommunal par le Ministère de la Culture (DRAC) en 2012.

Notre beau bâtiment voit le jour en 2014, sous la direction d'Éric Fourcadet, intégrant un vaste complexe multiculturel comprenant aussi la médiathèque intercommunale et l'auditorium Boris Vian. Notre Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Guy Lafitte est un établissement de service public culturel communautaire aujourd'hui dédié aux habitants du territoire de la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges. Il rend hommage au célèbre saxophoniste de Jazz natif de Saint-Gaudens, Guy Lafitte (1927-1998).

Le saviez-vous ?

Le saxophoniste Gascon, Guy Lafitte, originaire de Saint-Gaudens, était adoubé par ses pairs tels qu'Illinois Jacquet, Stan Getz ou Johnny Griffin. "Il partageait sa vie entre la musique et son amour pour les arbres" (émission France Musique du 13 août 2022). Son ami Pierre Boussaguet, contrebassiste, qui le décrit comme "un son unique dans l'histoire du Jazz" dans son émission consacrée "Guy Lafitte, musicien, poète, paysan".

De gauche à droite, debout : Dominique FOIX, Virginie NEBRA, Béatrice BODO, Laurette MALET, Hugo DIANNA, Myriam LENFANT, Alice DUMAZY, Marie-Hélène LANNES, William PUEYO, Aminata FALL, Marc FABRY, Stéphane VALLS et Svetlana LEGROS
Assis : Claire BOUYSSOU, Nicolas SABATHÉ, Anthony GARCIA Jean-Sébastien DE CABARRUS
Au sol : Marina MARQUE-BOUARET, Jean-Pierre PICHON et Lucas SAFARU
Absents : Tristan CASARRA, Mylène VALLS, Lilian POUEYDEBAT, Jannique AZOULAI ILOUZ, Joabe RIBEIRO MEIRA, Elodie HOWSON et Arthur ALART.



L'équipe pédagogique

Le département classique

Les bois

- Tristan CASCARRA, clarinette, ensemble de clarinettes
- Mylène VALLS, saxophone, ensemble de saxophones
- Stéphane VALLS, flûte traversière, ensemble de flûtes traversières
- Marina MARQUE-BOUARET, flûte traversière

Les cordes

- Svetlana LEGROS, violoncelle, ensemble violoncelles-flûtes, coordinatrice du département classique
- Alice DUMAZY, violon et alto
- Myriam LENFANT, violon, ensembles à cordes débutant et avancé

Les guitares

- Marie-Hélène LANNES, Jannique AZOULAI ILLOUZ, Aminata FALL, Arthur ALART piano
- Marc FABRY, piano et orgue, accompagnement piano
- Jean-Sébastien DE CABARRUS, guitare et ensembles de guitares cadet et junior
- Joabe RIBEIRO MEIRA, guitare

Les percussions et batterie

Jean-Pierre PICHON, percussions et ensemble de percussions & batterie

Les cuivres

Nicolas SABATHÉ, trompette •
Lilian POUEYDEBAT, trombone / tuba, ensemble de cuivres •

Les claviers

Le chant lyrique

Claire BOUYSSOU •

La formation musicale (FM)

- Jannique AZOULAI ILLOUZ, FM et coordinatrice FM
- Laurette MALET, FM et éveil initiation
- Marc FABRY et Elodie HOWSON, FM

Le département de Jazz

Nicolas SABATHÉ, Combo Jazz, Big Band, Formation Musicale Jazz •
coordonateur Département Jazz



Le département Musiques Actuelles Amplifiées (MAA)

- Anthony GARCIA, coaching vocal musiques actuelles, Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O), ateliers MAA, coordinateur du département MAA
- Lucas SAFARU, MAA, guitare folk et guitare électrique
- William PUEYO, basse électrique, ateliers Drum & Bass, FM MAA



Orchestres

- Nicolas SABATHÉ, orchestre symphonique
- Lilian POUYDEBAT, orchestre d'harmonie



Les chorales adulte et enfant

Laurette MALET •



Les interventions en Milieu Scolaire (I.M.S.)

Laurette MALET, coordination IMS •
Béatrice BODO et Elodie HOWSON •

Dispositif CHAM

- Laurette MALET, Classes à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M.), coordination CHAM
- Jean-Pierre PICHON, Alice DUMAZY et Lucas SAFARU : pratiques collectives CHAM

L'équipe administrative

Marina Marque-Bouaret, directrice •
Virginie NEBRA, assistante de direction et coordinatrice CHAM •
Dominique FOIX, accueil, régie et parc instrumental •
Hugo DIANNA, régie technique Auditorium Boris VIAN, appariteur, sécurité-médiation •



Les disciplines proposées

Les instruments

- Piano
- Orgue
- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Guitare
- Flûte traversière
- Clarinette
- Saxophone
- Trompette
- Trombone
- Tuba
- Batterie
- Percussions
- Guitare folk
- Guitare électrique
- Basse électrique
- Chant lyrique
- Coaching vocal musiques actuelles
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Les pratiques collectives

ENSEMBLES

- Violoncelles-flûtes traversières
- Guitares
- Flûtes traversières
- Cuivres
- Saxophones
- Clarinettes
- Batterie-percussions
- Chorales

LES ORCHESTRES

- Orchestre à cordes
- Orchestre symphonique
- Orchestre d'harmonie
- Big Band

ATELIERS

- Musiques actuelles
- Drum & Bass
- Combo Jazz, Combo Jazz junior
- Improvisation Jazz
- Histoire de la musique

FORMATION MUSICALE

- FM parcours Jazz
- FM parcours Musiques Actuelles
- FM parcours classique
- Formation adaptée *(enfants présentant des difficultés en FM)*

Parcours Étude



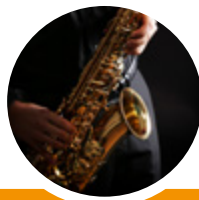
Département Classique

Instrument

Formation Musicale obligatoire

Pratiques collectives

- Orchestre symphonique
- Orchestre d'Harmonie
- Orchestre à cordes
- Chorales
- Ensembles



Département Jazz

Instrument

Formation Musicale Jazz

Pratiques collectives

- Big Band
- Combo jazz
- Improvisation Jazz



Département Musiques Actuelles Amplifiées (MAA)

Instrument

Formation Musicale MA

Pratiques collectives

- Ateliers MA
- Atelier Drum & Bass
- Musique Assistée par Ordinateur (MAO)

Passerelle

Passerelle

BMD 1 et 2 : Brevet de Musique Départemental 1^{er} cycle et 2^{ème} cycle

Jardin d'éveil

3 / 5 ans
30 min
5 / 6 ans
45 min

Classe Initia-sons

1 ans
6 / 7 ans
1 h

Probatoire

1 à 2 ans
ADAGIO
dès 7 ans

1^{er} cycle

BALLADE - 1 à 3 ans
CADENCE - Prépa BMD 1
DOMINANTE -
passage BMD 1

2^{ème} cycle

ÉCHAPPÉE - 1 à 2 ans
FRÉQUENCE -
Prépa BMD 2
GAVOTTE - BMD 2

3^{ème} Cycle HARMONIE

Certificat d'Études
Musicales (projet
personnalisé)

Jardin d'éveil [durée : 3 ans]

L'éveil musical est le premier lieu de découverte de la musique pour les enfants de 3 à 6 ans. Il permet de mettre des jeunes enfants au contact de l'univers musical, de leur donner le goût et l'envie de découvrir ce monde.

Il leur permet de développer la curiosité, l'expression, l'imaginaire, l'écoute par une approche ludique et sensorielle. L'enfant est initié progressivement à l'écriture de la musique.

Chaque séance s'articule autour plusieurs activités :

- **Le chant** : découverte de la voix, maîtrise des sons à travers la pratique de jeux vocaux et de chansons
- **La pratique instrumentale** : exploration des sons et des différents paramètres sonores et des rythmes
- **L'écoute** : découverte des différents styles de musique, différents instruments, apprendre à écouter, différencier et analyser les paramètres sonores (*timbre, intensité, durée, hauteur*)
- **L'expression corporelle** : s'approprier l'espace, ressentir avec son corps, se préparer au travail rythmique.

Le cycle d'éveil musical est réparti en 2 groupes, en fonction de l'âge des enfants.

- **Eveil 1**, enfants de 3 à 5 ans (*petite et moyenne section*)

L'enfant découvre l'univers de la musique sous forme très ludique. Il explore, imite, reproduit.

- **Eveil 2**, enfants de 5 à 6 ans (*grande section*)

Les enfants sont sensibilisés à différentes notions musicales et sont amenés petit à petit à une approche graphique de la musique.

Les enfants participent aux concerts et auditions du Conservatoire afin de leur faire vivre une première expérience face à un public.

"Initia-sons" pour les enfants de 6 à 7 ans [CP - durée : 1 an]

Initiation à la notation musicale : lire, chanter et reconnaître les notes, produire, reproduire et deviner des rythmes simples.

Durant l'année, les enfants participent aux concerts et auditions du Conservatoire.

Lors des cours d'initiation musicale, ils découvrent tous les instruments enseignés au Conservatoire.

À chaque trimestre, ils vont pouvoir rencontrer les professeurs et leurs instruments. Ceci va leur permettre de les aider dans leur choix d'instruments pour leur future pratique musicale.

Probatoire- Niveau Adagio, à partir de 7 ans [durée : 1 à 2 ans]

Le niveau adagio est un palier permettant à l'enfant d'entrer en contact avec l'instrument choisi et de se familiariser avec les bases fondamentales du travail de son instrument : prendre soin de son instrument, le nettoyer, adopter les bases d'une bonne posture, commencer à acquérir une routine de travail et une petite méthodologie d'étude.

Ce niveau sensibilise à la musique via l'instrument et va développer la curiosité de manière ludique et adaptée à l'âge.

Il est une passerelle entre les classes d'éveil, initia-sons et le 1^{er} cycle.

1^{er} cycle - niveaux Ballade - Cadence - Dominante (durée : 3 à 4 ans)

ATTENTES

- Bases fondamentales de la pratique instrumentale
- Développer le goût musical et artistique
- Développer la curiosité
- Vers le jouer et le faire ensemble.

VALIDATION DU 1^{ER} CYCLE

- Afin de valider ce premier cycle, l'élève devra valider les points suivants :

Cours de **pratique instrumentale**

30 minutes

+

FM obligatoire

1 h / 1 h 15

+

Pratique collective

Ensembles
et/ou Orchestres
et/ou Chorale
et/ou Ateliers

+

Assister à **2 instants musicaux ou concerts**
hors les murs /an

+

Brevet de
Musique
Départemental
1^{er} cycle

PASSERELLES

L'élève peut également rejoindre le Parcours Musiques Actuelles Amplifiées ou le Parcours Jazz dès la 4^{ème} année au sein du parcours "classique" organisés de la même manière avec les mêmes points à valider mais spécialisé MAA ou Jazz.

Possibilité d'intégrer le cursus CHAM en partenariat avec le Collège Didier Daurat, Saint-Gaudens.

2^{ème} cycle - Échappée - Fréquence - Gavotte (Durée : 3 à 4 ans)

ATTENTES

- Bases d'une pratique autonome
- Acquisition de méthodes de travail personnel
- Développement du sens critique
- Exigences instrumentales inhérentes au 2^{ème} cycle

VALIDATION DU 2^{ÈME} CYCLE

- Afin de valider ce deuxième cycle, l'élève devra valider les points suivants :

Cours de **pratique instrumentale**

45 minutes

+

FM obligatoire
1 h 30

+

Pratique collective obligatoire

Ensembles
et/ou Orchestres
et/ou Chorale
et/ou Ateliers

+

Assister à **2 instants musicaux ou concerts**
hors les murs /an

+

Brevet de
Musique
Départemental
2^{ème} cycle

3^{ème} cycle - niveau Harmonie (durée : 1 à 2 ans)

ATTENTES

- Autonomie complète dans la méthodologie du travail instrumental
- Savoir construire un projet artistique
- Réalise des ponts entre les différents arts
- Connaissance du répertoire de son instrument
- Ouverture vers d'autres esthétiques musicales
- Maîtrise instrumentale, musicale

VALIDATION DU 3^{ÈME} CYCLE

- Afin de valider ce troisième cycle, l'élève devra valider les points suivants :

Cours de **pratique instrumentale**

1 h

+

Pratique collective obligatoire

Ensembles
et/ou Orchestres
et/ou Chorale
et/ou Ateliers

+

**Projet
personnalisé
transversal**

+

**Certificat
d'Études
Musicales**

Parcours Ados (à partir de 11 ans)

- Possibilité de commencer l'apprentissage de la musique dès le collège.
- Mise en place d'un cours de FM ados débutants
- Passerelles possibles avec le parcours « classique » pour passer le BMD.
- L'élève intégrera les niveaux Cadence ou Dominante en fonction de l'évaluation du professeur.

Cours de **pratique instrumentale**
30 minutes



FM ados
obligatoire

Passerelle

Niveaux
CADENCE ou
DOMINANTE

Parcours Adultes (à partir de 18 ans)

- Parcours souple et adapté aux besoins des élèves adultes débutants ou non
- Pas de certification, pas d'obligation d'examens
- Pas obligation de suivre les cours de Formation Musicale même si cela reste fortement conseillé
- Obligation de faire partie des pratiques collectives

Cours de **pratique instrumentale**
30 ou 45 minutes

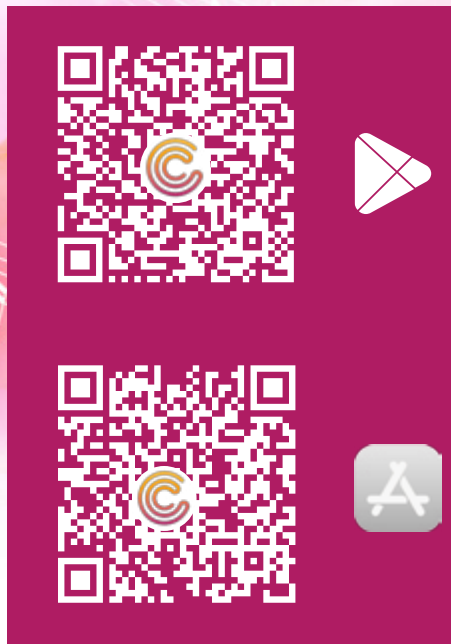
et/ou

FM
adultes

et/ou

Pratique collective

Ensembles et/ou Orchestres
et/ou Chorale et/ou Ateliers



Retrouvez toute la programmation sur notre site internet
ou sur notre application illiwap, en flashant ces QR codes

3, rue Saint-Jean | 31800 Saint-Gaudens
conservatoire@la5c.fr | 05 61 89 96 96

Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges

4 rue République | BP 70205 | 31806 Saint-Gaudens Cedex | Tel. 05 61 89 21 42 | coeurcoteaux-comminges.fr

